

Trophées de la Montagne Française

NOUVELLE DÉFINITION



DOSSIER D'INSCRIPTION



INTRODUCTION

Dans un contexte économique tendu, le territoire de la montagne a besoin d'innovation et d'initiatives pour faire face aux nouveaux défis qui s'imposent à elle et pour offrir des réponses pertinentes aux grands enjeux sociétaux actuels.

De nombreux acteurs se mobilisent tous les jours pour faire évoluer le monde de la montagne, le développer, le réinventer et ainsi contribuer à attirer un public toujours plus nombreux et diversifié.

L'objectif des « Trophées de la Montagne Française. Nouvelle Définition. » est de faire connaître tous les efforts entrepris et leur réussite, de les valoriser en les récompensant en présence de l'ensemble des parties prenantes du monde de la Montagne tout en leur offrant une visibilité médiatique.

Lancée à l'initiative de l'agence Com'Over, agence de communication spécialisée sur les thématiques du sport, de l'entertainment et de la RSE, cette première édition est soutenue par la Caisse d'Epargne Rhône Alpes et France Montagnes.

Un jury composé de représentants des partenaires des Trophées accompagnés de professionnels du monde de la Montagne sera chargé de sélectionner les meilleures candidatures dans chaque catégorie.

La Cérémonie de remise des Trophées aura lieu le 22 avril à Val d'Isère, à l'occasion du SkiDebrief®, rendez-vous incontournable de fin de saison d'hiver pour les professionnels de la montagne et organisé par FPS en partenariat avec France Montagnes.

4 GRANDES CATÉGORIES SONT OUVERTES AUX PROFESSIONNELS ET PEUVENT CONCERNER LA SAISON HIVER COMME ÉTÉ :

1. PRIX ACCESSIBILITÉ PRÉSENTÉ PAR LA CAISSE D'EPARGNE RHÔNE ALPES :

récompensant les initiatives en faveur de la démocratisation de l'accès à la pratique des activités de montagne.

2. PRIX INITIATIVES VERTES :

récompensant les actions entreprises en faveur de l'environnement.

3. PRIX ECONOMIE :

récompensant les projets facteurs de croissance pour l'économie de la Montagne.

4. PRIX INNOVATION PRÉSENTÉ PAR FPS :

récompensant des projets innovants (notamment le développement de produits) pouvant révolutionner le monde de la Montagne.



UN CINQUIÈME TROPHÉE PERMETTRA D'IMPLIQUER LE GRAND PUBLIC :

5. PRIX SPÉCIAL CMAMONTAGNE.COM :

Un prix B to C, le jury des Trophées sera amené à voter pour les meilleures photos et vidéos grand public, les inscriptions et la sélection auront été faites au préalable sur la nouvelle plateforme communautaire de France Montagnes - cmamontagne.com.

Un même candidat peut déposer des dossiers pour plusieurs catégories.



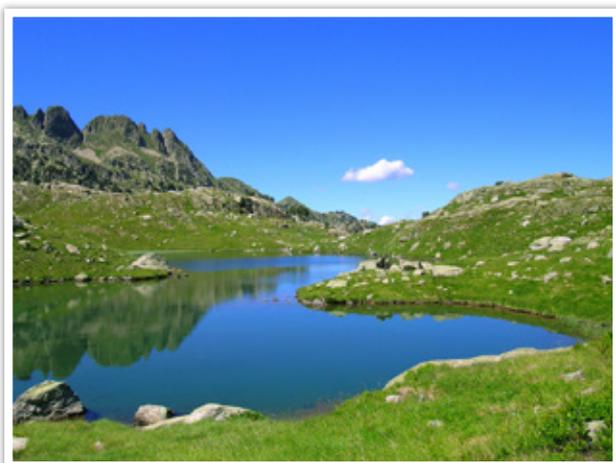


INTRODUCTION

**LES INSCRIPTIONS AUX TROPHÉES SONT 100% GRATUITES
ET S'ADRESSENT AUX :**

**STATIONS DE SKI, ACTEURS PROFESSIONNELS DU TOURISME DE MONTAGNE,
MAGASINS OU MARQUES D'ÉQUIPEMENTS SPORTIFS,
HÉBERGEURS, GRANDS INSTITUTIONNELS, ASSOCIATIONS, MARQUES...**

Et même au grand public via le Prix cmamontagne.com pour les meilleures photos et vidéos.



IMPORTANT :

**LES TROPHÉES ONT ÉTÉ CRÉÉS
DANS LE BUT DE RÉCOMPENSER
DES ACTIONS DÉJÀ MENÉES À
BIEN, ILS NE DOIVENT PAS ÊTRE
CONFONDUS AVEC UN APPEL À
PROJETS.**

DATES CLÉS

- Réception des candidatures : jusqu'au 15 mars
- Etude des candidatures par le jury : seconde quinzaine de mars
- Cérémonie de remise des Prix : 22 avril à Val d'Isère lors du SkiDebrief®





CONDITIONS GÉNÉRALES

1. QUI PEUT PARTICIPER ?

Ouvert à tous dont : stations de ski, acteurs professionnels du tourisme de montagne, magasins ou marques d'équipements sportifs, hébergeurs, grands Institutionnels, associations, marques...

Et même au grand public via le Prix cmamontagne.com pour les meilleures photos et vidéos.

2. DE QUELS ÉLÉMENTS SE COMPOSE LE «DOSSIER DE CANDIDATURE» ?

Chaque dossier doit comporter les éléments suivants, sous format électronique :

- Le logo de votre société au format JPEG et HD
- Une présentation de l'action que vous souhaitez présenter sous format PowerPoint (10 slides maximum)
- Un résumé de 15 lignes maximum au format word
- L'acte de candidature (cf. page 7)

Le candidat pourra joindre à son envoi les supports (parutions, adresses de site web, vidéos, photos, etc.) qu'il estimera pertinents pour compléter son dossier.

3. QUAND ET OU ENVOYER SON DOSSIER ?

Les dossiers sont à envoyer par courrier ou par mail avant le 15 mars 2013 minuit, le cachet de la poste faisant foi, à l'adresse :

COM'OVER

35 rue Louis Blanc
69006 - LYON

OU



TROPHEES@COM-OVER.COM

Dans un souci d'équité, aucun délai supplémentaire ne pourra être accordé.

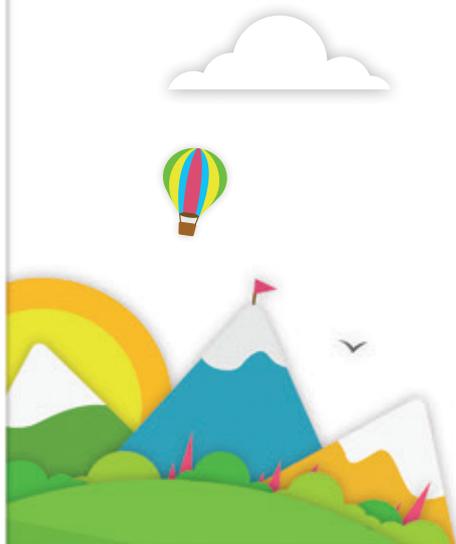
Les dossiers doivent comporter l'ensemble des pièces justificatives demandées (cf. article 2 ci-dessus).

4. COMMENT SÉLECTIONNE-T-ON LES DOSSIERS ?

Une sélection en 2 phases :

- Une première sélection sera faite par le comité d'organisation des Trophées. 4 à 6 candidatures seront retenues dans chacune des cinq catégories.
- Parmi ces dossiers, notre jury d'expert de la montagne choisira le vainqueur dans chaque catégorie.

Selon besoins, il est possible que le jury souhaite auditionner certains finalistes avant d'effectuer son choix final (fin mars - début avril).





CONDITIONS GÉNÉRALES

5. RAPPEL DES CATÉGORIES OUVERTES AUX PROFESSIONNELS

4 grandes catégories sont ouvertes aux professionnels et peuvent concerner la saison hiver comme été :

1. PRIX ACCESSIBILITÉ PRÉSENTÉ PAR LA CAISSE D'ÉPARGNE RHÔNE ALPES : récompensant les initiatives en faveur de la démocratisation de l'accès à la pratique des activités de montagne.

2. PRIX INITIATIVES VERTES : récompensant les actions entreprises en faveur de l'environnement.

3. PRIX ÉCONOMIE : récompensant les projets facteurs de croissance pour l'économie de la Montagne.

4. PRIX INNOVATION PRÉSENTÉ PAR FPS: récompensant des projets innovants (notamment le développement de produits) pouvant révolutionner le monde de la Montagne.

6. POURQUOI PARTICIPER ? PROMOTION DES CANDIDATS ET DES RÉSULTATS

Le palmarès sera dévoilé le 22 avril à Val d'Isère lors de la Cérémonie de remise des Trophées à l'occasion du SkiDebrief®, rendez-vous incontournable de fin de saison d'hiver réunissant tous les professionnels de la montagne.

Les candidats et les résultats seront valorisés sur les outils de communication des Trophées et de nos partenaires. Ils seront également relayés par des actions de communication avec nos partenaires médias et au travers d'une campagne de relations presse.

7. CONFIDENTIALITÉ ET RESPONSABILITÉ

Les nommés fournissent au jury tous les éléments souhaitables, tant en terme de documents visuels que d'indications chiffrées. Toutes les informations communiquées au jury par les candidats (chiffres de vente, de notoriété, objectifs, etc.) font l'objet d'une confidentialité totale dont le comité d'organisation se porte garant.

En outre, les candidats acceptent l'utilisation par Com'Over des documents fournis dans leur dossier de candidature dans le cadre de sa communication sur les Trophées exclusivement.

Les nommés et lauréats pourront communiquer sur leur nomination et/ou récompense obtenue lors des premiers « **Trophées de la Montagne Française. Nouvelle Définition.** ».

Le candidat déclare être propriétaire des droits de toute nature permettant la reproduction de sa ou ses réalisations présentées dans tout support électronique édité par Com'Over et garantit Com'Over à cet effet. Tout candidat s'engage à respecter le présent règlement.





JURY



Le jury sera constitué de représentants des partenaires des Trophées accompagnés de professionnels de la montagne : France Montagnes, Caisse d'Épargne Rhône Alpes, Montagne TV, FPS, Sporsora, Domaines Skiables de France, Association Nationale des Maires des Stations de Montagne, Fédération Française de Ski.



www.france-montagnes.com



www.caisse-epargne.fr



www.cluster-montagne.com



www.montagnetv.com



www.entreprisesdusport.com



www.anmsm.fr



www.sporsora.com



www.domaines-skiables.fr



www.ffs.fr

* Les noms des membres du jury, pour chacune de ces entités, seront annoncés fin janvier / début février.





ACTE DE CANDIDATURE



NOM DU PROJET PRÉSENTÉ : CAMPAGNE, SERVICE OU PRODUIT



ENTITÉ :

N° et rue :

Localité :

Code Postal :

Tél :

Pays :

Secteur d'activité :



CATÉGORIE CHOISIE :

- PRIX ACCESSIBILITÉ PRÉSENTÉ PAR LA CAISSE D'ÉPARGNE RHÔNE ALPES**
- PRIX INITIATIVES VERTES**
- PRIX ÉCONOMIE**
- PRIX INNOVATION PRÉSENTÉ PAR FPS**



PIÈCES JOINTES AU DOSSIER :



- **NOM DE LA PRÉSENTATION POWERPOINT :**
- **NOM DU FICHIER WORD (RÉSUMÉ DE L'ACTION) :**
- **LIEN WEB (OU AUTRE À SPÉCIFIER) :**
- **AUTRES PIÈCES JOINTES :**

Acceptez-vous toutes les conditions générales figurant dans le dossier de candidature?

- Oui, je les accepte et m'engage, moi et ma structure, à les respecter.





LES PARTENAIRES



LA CAISSE D'ÉPARGNE RHÔNE ALPES, LA BANQUE DE LA MONTAGNE

Partenaire engagé, la Caisse d'Épargne Rhône Alpes prouve son attachement à la région alpine en accompagnant tous les jours les acteurs du monde alpin dans leurs projets, qu'ils soient économiques, sportifs, solidaires, ou encore touristiques.

En tant que Banque de la Montagne, elle participe tous les jours au rayonnement de la région et a créé un programme dédié, « La Montagne. Nouvelle Définition. », avec pour objectif d'y amener un public de plus en plus diversifié et nombreux.



Stéphanie Paix, Président du Directoire

« Notre engagement pour le monde alpin est une fierté mais également une responsabilité dans un environnement changeant, d'où la création début 2013 du programme « La Montagne. Nouvelle Définition. » et d'où notre adhésion totale aux valeurs véhiculées par ces premiers « Trophées de la Montagne Française. Nouvelle Définition. » Ces initiatives fortes de sens et engageantes nous permettent d'agir et de servir au mieux cet univers qui nous est cher. Il s'agit d'un projet nouveau que nous souhaitons porter, valoriser et développer dans la durée. »

www.lamontagnenouvelledefinition.fr



FRANCE MONTAGNES

Association regroupant les principaux acteurs du tourisme en montagne française, France Montagnes a pour but de promouvoir les montagnes françaises en France et à l'international.

Les professionnels et élus de la montagne (Professionnels Associés de la Montagne, Ski France International et l'Association Nationale des Maires de Stations de Montagnes) ont décidé en 2005 de passer entre eux un accord cadre puis de se regrouper en 2006 sous un Groupement d'Intérêt Économique, jetant les bases de France Montagnes. Cette initiative a permis de rapprocher les actions des trois organismes et de mettre en avant une nouvelle image de la montagne. Ces prémisses ont préparé la voie pour la création en 2010 de France Montagnes, structure référente de la montagne française dans le domaine du tourisme agissant selon trois axes : La communication, la promotion et les relations presse. Organisé autour de trois axes, l'équipe de France Montagnes coordonne les actions de valorisation de la montagne Française en France et à l'étranger.



www.francemontagnes.com





LES PARTENAIRES



MONTAGNE TV

Emotion pure

MONTAGNE TV

Montagne TV est la première chaîne de télévision thématique gratuite dédiée à la montagne. Magazines, documentaires, sport, nature, culture, histoire, gastronomie, décoration, fiction, météo... autant de rendez-vous pour faire découvrir ou redécouvrir aux téléspectateurs toutes les facettes de la montagne. Montagne TV est la télévision de toutes les montagnes. Elle est diffusée sur Canalsat, les boxes adsl et notre site internet.

www.montagnetv.com



FPS

La Fédération Professionnelle des entreprises du Sport et des loisirs représente les enseignes, marques et magasins de sport en France. En montagne, elle rassemble plus de 1100 entreprises spécialisées dans la vente et la location de matériel de sports.

En 2008, la FPS a créé le SkiDebrief®, rendez-vous incontournable de fin de saison d'hiver pour les professionnels de la montagne organisé en partenariat avec France Montagnes depuis 2012 à Val d'Isère.

www.entreprisesdusport.com

SPORSORA

L'ASSOCIATION
DES ACTEURS
DE L'ÉCONOMIE
DU SPORT

SPORSORA

Le Sport représente un enjeu social et sociétal majeur, et un moteur de croissance de l'économie. Conscients de leur responsabilité, les Acteurs de l'économie du Sport ont créé dès 1994 SPORSORA, une association interprofessionnelle au service de l'intérêt général.

SPORSORA regroupe aujourd'hui 150 acteurs de l'éco système du Sport (annonceurs, agences, organisations sportives, médias, instituts d'études et de formation).

www.sporsora.com





QUI ACCOMPAGNE L'ÉCONOMIE DE LA MONTAGNE EN RHÔNE-ALPES ?

Partenaire par nature, la Caisse d'Épargne Rhône Alpes s'engage auprès de l'ensemble des acteurs pour le développement économique de la montagne. Grâce à une agence dédiée, elle met son expertise financière et sa connaissance du tissu économique à leur service.

Agence Montagne

Votre interlocuteur privilégié :

Laurent MICOL

laurent.micol@cera.caisse-epargne.fr
364, avenue René Cassin
73290 La Motte-Servolex
04 79 96 08 46



PARTENAIRE PAR NATURE

FAN DE MONTAGNE ?

Partagez votre expérience

montagne

Et gagnez de nombreux lots



 **cmamontagne**
.com



Com'Over

www.com-over.com

Com'Over est une jeune agence conseil en communication spécialisée sur les territoires du sport, de l'entertainment et de la RSE.

Lancée en avril 2011 par David Drahy et Laurène Wolff, Com'Over, basé à Lyon, travaille pour des clients prestigieux, parmi lesquels on peut citer la NBA, la Fédération Française de Natation, Next Régie (BFM et RMC), MasterCard, KIA, la Caisse d'Epargne Rhône Alpes ou Foot Locker.

CONTACT :

David Drahy
Directeur Associé



david.drahy@com-over.com
0033 6 83 56 46 63

